



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 81 (1981), p. 1-7

Guillemette Andreu-Lanoë

La tombe à l'ouest du mastaba II de Balat et sa stèle funéraire [avec 4 planches].

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

## LA TOMBE À L'OUEST DU MASTABA II DE BALAT ET SA STÈLE FUNÉRAIRE

Guillemette ANDREU

Lorsque l'IFAO entreprit en Novembre 1978 le dégagement du mastaba II de la nécropole de Balat (Oasis de Dakhla), il fut décidé de commencer le « décapage » de la surface du massif du mastaba par les carrés correspondant au secteur Ouest et à l'angle Sud-Ouest de la construction<sup>(1)</sup>, notre projet étant de faire apparaître la structure et les contours de l'enceinte occidentale qui étaient encombrés d'éboulis, constitués de briques crues tombées du mastaba lui-même. C'est en enlevant ces éboulis le long du mur Ouest du mastaba que les vestiges de la superstructure d'une petite tombe furent mis au jour. La fouille de cette tombe me fut alors confiée; elle eut lieu du 26 novembre au 10 décembre 1978<sup>(2)</sup>.

La superstructure se présentait comme un enclos approximativement carré ( $1,38 \times 1,40$  m) constitué d'une seule assise de briques crues et ouvert sur son côté Sud. Le côté Est de cet enclos était parallèle au mastaba et distant de ce dernier d'environ 0,40 m. Le côté Ouest de l'enclos présentait un aspect plus confus : des briques alignées et un éboulement de briques tombées attenait à ce côté et indiquait que c'était de ce côté-là qu'une petite construction de briques crues, faisant fonction de chapelle, recevait une stèle qui y était encastrée. Couchée face inscrite contre terre, visiblement tombée depuis l'Ouest, une petite stèle funéraire reposait à l'intérieur de l'enclos (Pl. I, A). L'enlèvement de la stèle fit apparaître, au milieu de l'enclos, deux terrines retournées et les fragments d'une troisième, brisée sous le poids de la stèle. Les terrines avaient été déposées devant la stèle, selon une pratique déjà observée à Balat même, sur des tombes situées à l'Est du mastaba II<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Sur cette campagne de fouilles à Balat voir Vercoutter, *BIFAO* 79, 1979, 456 sq. et Gout-Minault, *BIFAO* 80, 1980, 271 sq.

<sup>(2)</sup> Je remercie particulièrement A. Gout-Minault de son précieux concours lors de ce travail ainsi que P. Deleuze, topographe, et J.-F. Gout, photo-

graphe, qui m'apportèrent leur assistance. Les photographies illustrant cet article sont de J.-F. Gout. Le fac-similé de la stèle a été fait, sur l'original, par Yousreya Hamed.

<sup>(3)</sup> Koenig, *BIFAO* 80, 1980, 35 sq.

L'accès au puits était ménagé par quatre marches, grossièrement taillées dans le gebel et formant escalier descendant du Sud au Nord sur une hauteur d'environ 1,50 m. Cet escalier menait au Nord à une porte (haut. : 0,75 m) obturée par un mur de blocage constitué de sept assises de briques disposées horizontalement.

Au Nord de cette porte, le caveau, orienté Nord-Sud, présentait l'aspect d'une chambre dont le plafond était approximativement taillé en forme de voûte. Par crainte que ce plafond ne s'effondre, on l'enleva et on put accéder au caveau par le haut (Pl. I, B et II, A). Creusé dans le gebel, avec un sol se situant à 2,15 m au-dessous de la surface du sol, ce caveau était de forme trapézoïdale (Long. max. : 2,40 m; Larg. max. : 1,15 m). Déposé à même le sol et bordé, sur son côté Ouest, par une banquette de *mouna*, le cercueil occupait partiellement la surface du caveau. Ce cercueil était en bois stuqué blanc, à l'extérieur comme à l'intérieur. Réduit à un état pulvérulent, il ne put être conservé et seuls quelques fragments en furent réservés pour analyse. Le squelette, non momifié, avait la tête au Nord regardant vers l'Ouest. Son état était généralement bon, à l'exception de la cage thoracique, de la colonne vertébrale et des pieds qui avaient subi quelques dommages<sup>(1)</sup> (Pl. II, B).

## OBJETS

Les objets constituant le matériel funéraire de cet enterrement se réduisaient à un petit nombre :

- Une grande jarre ovoïde en terre cuite rose, déposée près du sarcophage, côté Est (Inv. n° 827; Haut. : 35,5 cm; Larg. max. : 27 cm; ø col. : 11 cm; ø ouverture : 5 cm) (Pl. IV, A).
- Trois terrines, trouvées au-dessus du cercueil, dans le remplissage.

Sur le squelette quelques bijoux ont été recueillis :

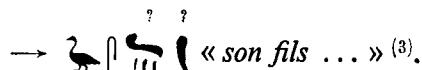
- au niveau du cou, un collier de petites perles plates en faïence grise ou verte incluant une grosse perle arrondie de cornaline (Inv. n° 824; Long. totale : 70 cm) (Pl. IV, C).
- au niveau du poignet gauche, un bracelet composé d'un button-seal de faïence verte, d'une grosse perle cylindrique de cornaline, d'une perle arrondie de faïence grise et d'une perle cylindrique de faïence verte (Inv. n° 826) (Pl. IV, B).

<sup>(1)</sup> Etude anthropologique confiée au Prof. Dzierżykraj-Rogalski.

## LA STÈLE (Pl. III et fig. 1)

Trouvée à l'intérieur de l'enclos de la tombe, la stèle funéraire est assurément le vestige archéologique le plus intéressant de cette petite tombe. (Haut. : 51 cm; Larg. : 35 cm; Ep. : 7 cm. Matière : grès, sans trace de peinture. Inv. n° 753).

Cette stèle cintrée, aux contours grossièrement taillés dans un bloc de grès gris-beige, est dans un bon état de conservation<sup>(1)</sup>. Seule la partie inférieure droite a disparu. La face inscrite a été aplatie tandis que le revers a conservé ses aspérités. Au contact de la terre le grès s'est détérioré par endroits, en particulier à la fin de la première ligne du texte. La stèle se compose d'un cintre anépigraphe, d'un texte de trois lignes et d'un tableau qui représente dédicant et dédicataire. La dédicataire, car il s'agit d'une dame, est assise (→) sur un tabouret à dossier bas et à pieds en forme de pattes de taureau. Elle porte une robe à bretelles croisées sur le devant mais le bord supérieur de la jupe n'est pas marqué. Le sculpteur n'a pas indiqué les traits du visage et a manifestement eu quelque difficulté à représenter le bras droit qui n'est que partiellement esquissé. La coiffure est courte, avec un bandeau sur le front. Le bras gauche est tendu vers une table d'offrandes, couverte de roseaux<sup>(2)</sup>. Au-dessus de la table, sept signes symbolisent les offrandes alimentaires, maladroitement stylisées. A droite, le dédicant est représenté debout, tourné (←) vers la défunte, vêtu d'un pagne court noué sur le devant. Il offre de son bras droit une coupe — tandis que du bras gauche il présente une fleur de lotus. L'exécution des bras du personnage est, là encore, particulièrement malhabile : on a l'impression que le sculpteur n'a pas su dessiner les bras qui s'articulaient en travers des corps. Sous le bras droit du dédicant se trouve une légende :



La formule d'offrande funéraire occupe trois lignes sous le cintre :



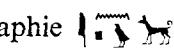
<sup>(1)</sup> La stèle a été nettoyée et consolidée par Ahmed Youssef.

<sup>(2)</sup> Sur l'habitude de remplacer, à partir de la

VI<sup>e</sup> dynastie, les demi-pains par des roseaux, voir Vandier, *Manuel IV*, 1964, 96.

<sup>(3)</sup> Illisible.

«<sup>1</sup> *Offrande que fait le roi à Anubis<sup>(a)</sup>, Osiris et Khent[amentiyou dans] Ta-our<sup>(b)</sup> (pour qu'elle soit) enterrée dans sa tombe; une «sortie à la voix» consistant en pains, bières et vêtements<sup>(c)</sup> dans le désert occidental<sup>(d)</sup> parmi les bienheureux et les vénérés<sup>(d)</sup> (pour) la vénérée Satamon<sup>(e)</sup>».*

(a) Cette graphie d'Anubis (chien ou chacal debout, sans complément phonétique) est tout à fait exceptionnelle. On sait qu'Anubis est, parmi les dieux canidés, celui que son nom même désigne comme «le couché» (Meeks, *RdE* 28, 1976, 87 sq.; Derchain, *Bi.Or.* 35, 1978, 58; Meeks, *ALex* 77.0334). On relève ça et là quelques exceptions : Fischer (*LÄ* III, 78-9) signale une statuette prédynastique qui représenterait Anubis debout tandis qu'on remarque sur le sarcophage CGC 28033 (Lacau, *Sarcophages antérieurs au N.E.*, I, 1904, 86, côté 2), datant de la PPI et provenant de Gebelein, une graphie  déterminée par un chien debout. Il arrive aussi que le nom d'Anubis soit déterminé par le chien debout sur son pavois mais il s'agit alors d'une confusion avec l'emblème d'Oupouaout (par exemple CGC 20678 = Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des M.R.*, IV, 1902, pl. 51). La lecture '*Inpw*' est certaine sur la stèle de Balat, Anubis et Osiris se partageant presque exclusivement le privilège d'être invoqués dans les formules d'offrandes des stèles funéraires de cette époque (XI<sup>e</sup> dynastie; sur la datation du monument voir *infra*). On retrouve d'ailleurs la séquence '*Inpw Wsir Hnty-Imntyw*' sur la stèle qui décorait une des chapelles dégagées à l'Est du mastaba II de Balat (Stèle de *Bt*; cf. Koenig, *BIFAO* 80, 1980, 41).

(b) Restituer  ou  devant le signe du nome thinite  <sup>(1)</sup>, vraisemblable à la fin de la ligne. Sur ce signe, voir l'article de Edel in *Ägyptologische Studien* (Mél. Grapow), 1955, 73-5, où sont analysées les différentes formes qu'a prises l'emblème de Ta-our; ainsi que les études de Fischer in *JAOS* 74, 1954, 34 et *WZKM* 57, 1961, 73.

(c) On relève la même construction et le même ordre de vœux (enterrement dans la tombe puis «sortie à la voix») sur la stèle de *Bt* trouvée à Balat (Koenig, *BIFAO* 80, 1980, 41. Cf. *supra* n. (b)). Même graphie décomposée du signe  également.

(d) Dans l'ouvrage de Barta, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel* (1968), l'expression du souhait de se retrouver *mm ȝhw imȝhw* n'est pas signalée. Elle n'est sans doute qu'une version raccourcie de la formule plus développée qui demande que le défunt «traverse les chemins praticables que les Bienheureux ont traversés et passe à l'état d'imakh». Cette formule comporte de multiples variantes dont nous avons ici un exemple.

<sup>(1)</sup> La stèle CGC 20729 (Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des M.R.* IV, 1902, pl. 55), datant de la fin de la PPI, invoque *Wsir Hnty-Imntyw* .

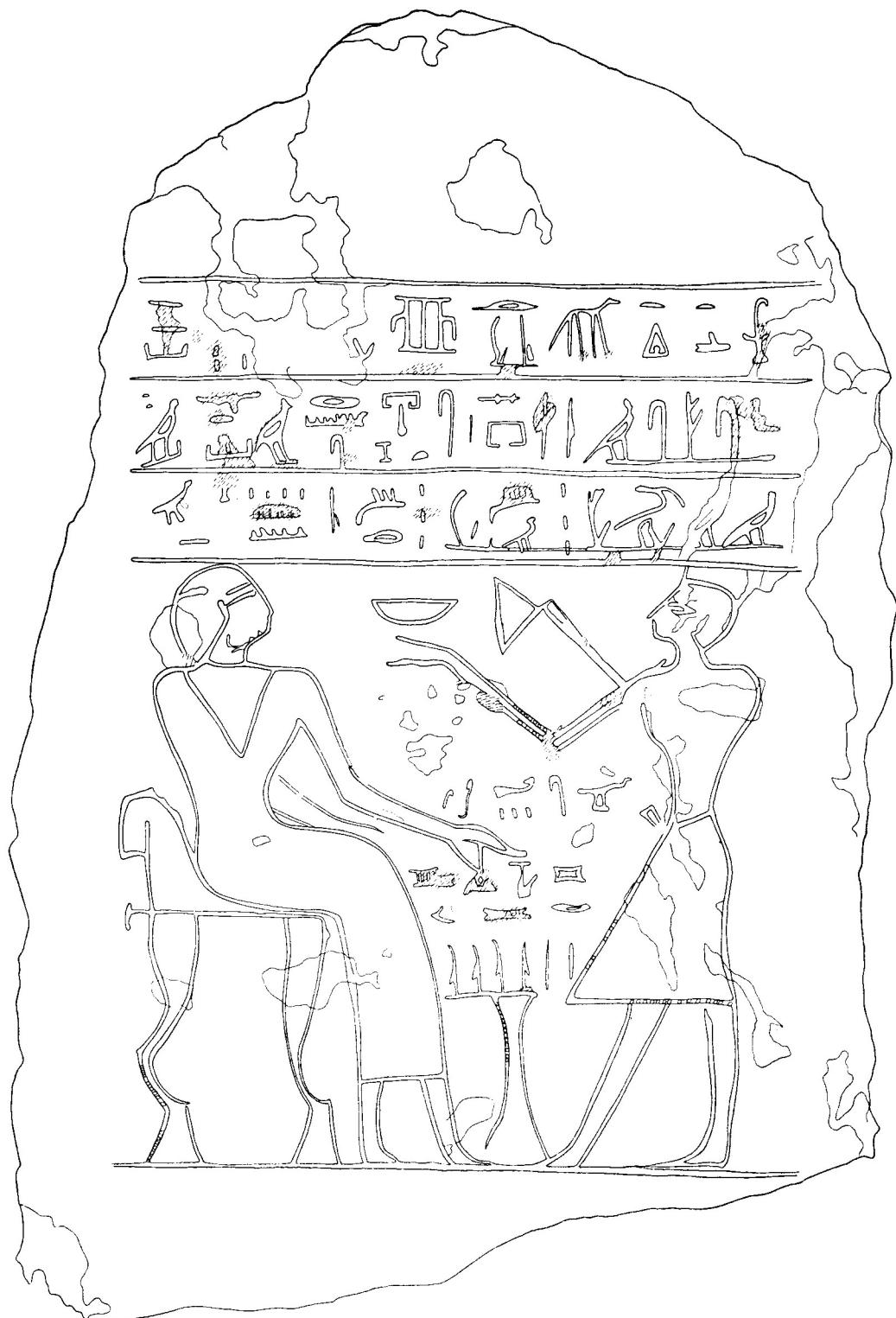


Fig. 1. — Stèle de Satamon.

(e) *S<sup>3</sup>t-’Imn* semble être, malgré quelques hésitations, le nom de la défunte à qui cette stèle est dédiée. La lecture *’Imn* est sûre mais il y a peut-être derrière , en position supérieure, un petit signe vertical, à moins que ce ne soit seulement une prolongation maladroite de . La présence du nom d’Amon est en soi un élément important pour la datation de cette stèle. Si l’on examine attentivement la liste des noms composés avec *’Imn* fournie par les trois volumes de Ranke, *PN*, on constate que les premiers d’entre eux apparaissent à la XI<sup>e</sup> dynastie<sup>(1)</sup>.

En dehors de cet indice onomastique, un certain nombre d’autres critères amènent à attribuer cette stèle à la XI<sup>e</sup> dynastie. D’après Vandier<sup>(2)</sup>, il n’y a pas de stèle cintrée avant la XI<sup>e</sup> dynastie et l’absence de toute décoration ou inscription dans le cintre est encore un élément connu des stèles de cette période. Elle ne peut être postérieure car le style même du monument, particulièrement maladroit, ne se rencontre pas sur les monuments de la XII<sup>e</sup> dynastie. Le texte de la formule d’offrande présente des traits caractéristiques de la XI<sup>e</sup> dynastie<sup>(3)</sup> : le *prt-hrw* n’est pas introduit par *di·sn*, construction qui apparaît sous la XII<sup>e</sup> dynastie, tandis qu’Osiris, invoqué ici après Anubis, a son nom écrit avec un déterminatif divin qui disparaît au milieu de la XII<sup>e</sup> dynastie. De même, l’usage de désigner la défunte comme l’imakhyt *N*, sans faire précéder l’expression de *n k<sup>3</sup> n*, tombe en désuétude au cours de la XII<sup>e</sup> dynastie. En revanche, les graphies du mot *im<sup>3</sup>h*, sans  initial et sans complément phonétique, indiquent, comme le nom d’Amon dans l’onomastique ou la forme cintrée du monument, que cette stèle est postérieure à la fin de l’Ancien Empire et que la XI<sup>e</sup> dynastie est une date probable.

### ENTERREMENT SECONDAIRE DANS LE PUITS

Dans le remplissage du puits de la tombe et contre la paroi Ouest de ce puits, on mit au jour, à 1 m sous le niveau de la surface du sol, un squelette de petit enfant. Posé sur

<sup>(1)</sup> Voir aussi à ce sujet Otto, *LÄ* I, 237. Un nom, cependant, formé avec *’Imn* est troublant : c’est celui que porte une dame appelée    , qui vécut à la V<sup>e</sup> dynastie, sous Sahourê et Néferirkarê (cf. *PM* III<sup>1</sup>, 142 et Junker, *Giza* III, 1938, 221). Ne faut-il pas lire ce nom *’Imn-df<sup>3</sup>s* plutôt que *Mn-df<sup>3</sup>s* comme le fait *PN* I, 150, 27?

Ce serait alors un nom propre présentant la même formation que d’autres noms théophores bien connus : *B<sup>3</sup>stt-df<sup>3</sup>(i)* (*PN* II, 333, 26), *H<sup>3</sup>pi-df<sup>3</sup>(i)* (*PN* I, 406, 16) etc.

<sup>(2)</sup> *Manuel* II<sup>1</sup>, 1954, 475 et 477.

<sup>(3)</sup> Sur ces critères de datation voir Bennett, *JEA* 27, 1941, 77 sq. et *JEA* 44, 1958, 120-1.

une natte de jonc, le corps était couché sur son côté droit, la tête au Sud regardant vers l'Est (Pl. II, C). Autour du squelette on recueillit le matériel suivant :

- deux button-seals en faïence verte ornés de motifs géométriques sur leurs plats (Inv. n° 775).
- neuf perles en pierre dure, cornaline et faïence trouvées au niveau du cou (Pl. IV, D; Inv. n° 776).

De telles sépultures d'enfants, ménagées dans les puits des tombes et postérieures à la sépulture principale ne sont pas rares à Balat : le cimetière situé au Nord du mastaba V en a révélé un certain nombre<sup>(1)</sup>.

\* \* \*

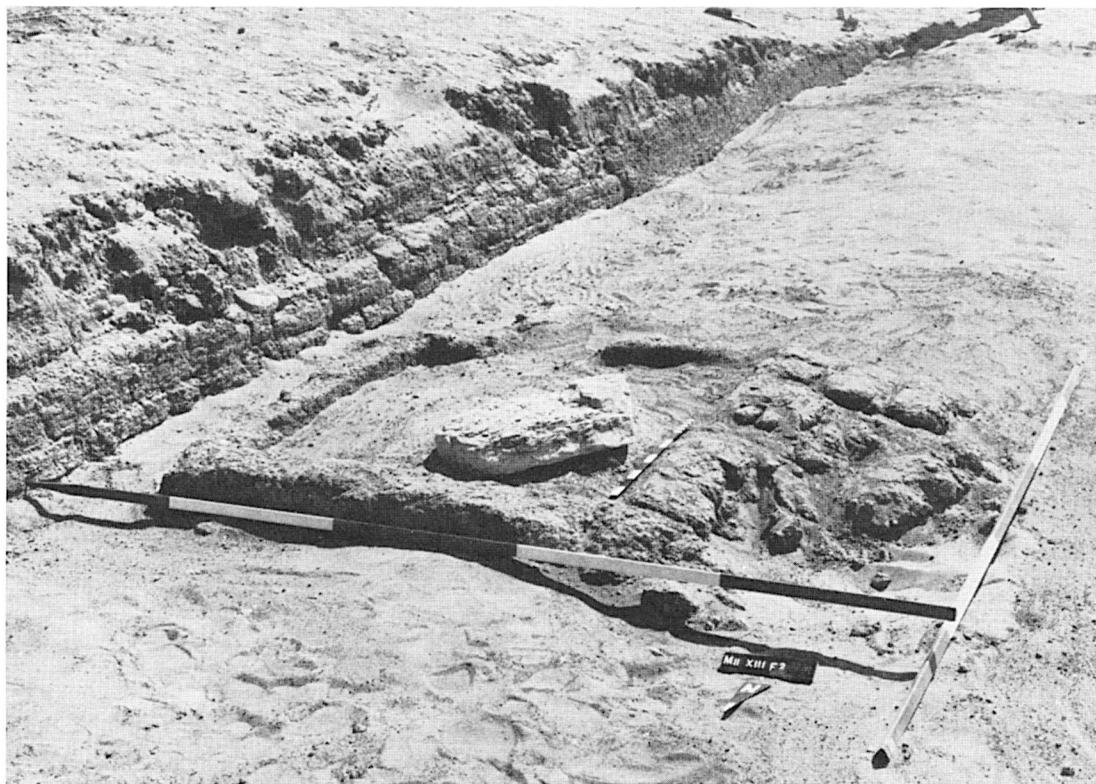
La tombe située à l'Ouest du mastaba II de Balat rappelle par sa superstructure et ses objets les trois tombes-chapelles dégagées à l'Est de ce même mastaba<sup>(2)</sup>. Ces petites tombes, dont la superstructure forme un enclos et reçoit une stèle, ne se sont jusqu'à présent rencontrées qu'autour du mastaba II<sup>(3)</sup>. Datant de la Première Période Intermédiaire ou du début du Moyen Empire, elles appartiennent à une série de tombes installées autour du grand mastaba dont l'exploration archéologique menée actuellement par l'IFAO confirmera sans doute que ces sépultures lui sont postérieures.

<sup>(1)</sup> Valbelle, *BIFAO* 78, 1978, 59-62; Giddy-Grimal, *BIFAO* 79, 1979, 48, § 4.2.

<sup>(2)</sup> Koenig, *BIFAO* 80, 1980, 35 sq.

<sup>(3)</sup> Rappelons que c'est dans le secteur du

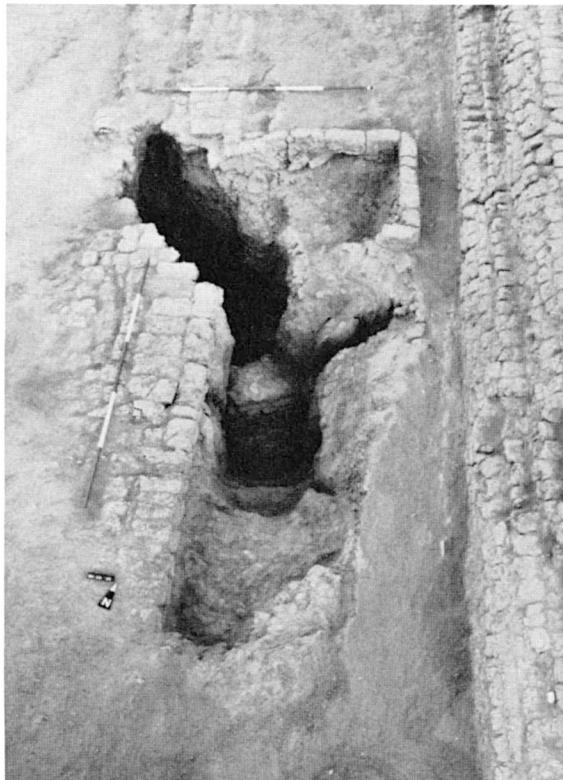
mastaba II que fut mis au jour en 1977 un fragment de stèle funéraire facilement attribuable à la PPI (cf. Vercoutter, *BIFAO* 77, 1977, 278 et pl. 45, B).



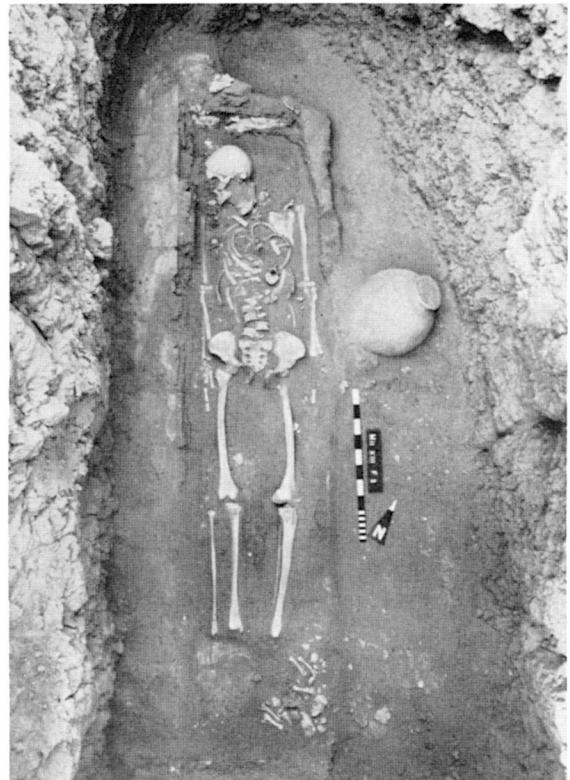
A. — Mise au jour de la stèle à l'intérieur de l'enclos de la tombe, vue du Nord-Ouest.



B. — Situation de la tombe par rapport au Mastaba II, vue du Sud.



A. — Tombe après dégagement.



B. — Squelette dans son cercueil.



C. — Squelette d'enfant dans le puits.

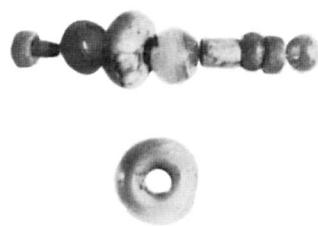


Stèle de Satamon.



B (éch. 1 : 1).

A (éch. 1 : 3).



D (éch. 1 : 1).



C (éch. 4 : 5).

A-B-C : Mobilier funéraire de la tombe. — D : Collier trouvé sur l'enfant.